

Communiqué de presse ■ Bordeaux, le 29 novembre 2019





# Assemblée Générale des actionnaires du 29 novembre 2019

- · Quorum non atteint
- Deuxième convocation de l'Assemblée Générale ordinaire le 20 décembre 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Europlasma réunie ce jour, sur 1ère convocation, n'a pu délibérer faute de quorum.

Comme annoncé dans <u>l'avis de réunion</u> paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 25 octobre 2019, les résolutions soumises à l'Assemblée Générale réunie ce jour seront soumises à une nouvelle Assemblée Générale. Les actionnaires seront ainsi appelés à se réunir sur **2**<sup>nde</sup> **convocation le 20 décembre 2019 à 11 heures, à Pessac (33)**.

Les documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale du 20 décembre 2019 sont et seront tenus à la disposition des actionnaires selon les dispositions légales et réglementaires applicables et peuvent être consultés sur le site Internet de la Société dans <u>l'espace actionnaires</u>.

#### A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHBV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

## **Contacts:**

### Europlasma

**Anne BORDERES** – Responsable Communication
Tel: + 33 (0) 556 497 000 – <u>contactbourse@europlasma.com</u>

#### **ACTUS finance & communication**

**Anne-Catherine BONJOUR**\_— Relations presse Tel: + 33 (0) 153 673 693 — <a href="mailto:europlasma@actus.fr">europlasma@actus.fr</a>

**Grégoire SAINT-MARC** \_— Relations investisseurs Tel: + 33 (0) 153 673 694 — <a href="mailto:europlasma@actus.fr">europlasma@actus.fr</a>